



Comment récupérer mon dossier chez mon ancien avocat

Par **eric**, le **17/02/2009** à **18:48**

bonjour

une simple histoire de divorce qui traîne pour des raisons de répartition ,
un avocat pas terrible du tout , juste 2 audiences en plus d'un ans ;
la 1ere pour la non conciliation ,et la 2eme pour régler une histoire de pension A qui fut
emballée en 10 minutes .

Attention ... j'ai déboursé près de 8000 euros !

j'ai décidé de changer d'avocat , et maintenant l'ancien avocat refuse de transmettre mon
dossier a son confrere tant que je ne paye pas 3000 euros !

ce dernier connais ma situation ,en plus depuis quelques mois " RMI"

que faire ??? merci d'avance pour tout éclairage et aide de votre part .

Par **annabelle**, le **11/03/2009** à **22:17**

bonjour,d'apres les textes,il faut payer l ancien avocat pour que votre nouveau avocat
récupere le dossier,il n y a pas d autres solutions meme si votre situation fianciere est
difficile.peut etre faudrait il se renseigner pour bénéficier de l'aide juridique?il existe aussi des
avocats gratuits.bon courage